

LE STOCKAGE DES DÉCHETS NUCLÉAIRES

M. Bill Blaikie (Winnipeg—Birds Hill): Monsieur le Président, les conservateurs avaient promis avant même l'accident de Tchernobyl de tenir une telle enquête et pourraient donc le faire avant que ne soient publiés les conclusions de toute enquête sur cet accident.

La ministre considère-t-elle les déclarations récentes de l'ÉACL, à savoir son offre de stocker des déchets produits par les mini-réacteurs que cette société veut commercialiser à Pinawa, au Manitoba, comme une violation de la promesse qu'elle a faite au Manitoba que des déchets radioactifs ne seraient pas stockés dans cette province?

• (1440)

L'hon. Pat Carney (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, comme le sait le député, c'est là une question hypothétique. Il est prévu, avant qu'aucun emplacement ne soit choisi au Canada, de tenir toute une série d'audiences publiques à ce sujet. Aucun déchet nucléaire ne sera stocké à l'usine dont parle le député.

M. Blaikie: Pourquoi avoir fait cette offre?

Mlle Carney: Avec sa grâce habituelle, le député demande à tue-tête pourquoi pareille offre a été faite. Je lui signale qu'aucune offre n'a été faite.

* * *

LA SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON

L'ANNONCE DE MISES À PIED

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, en l'absence du ministre suppléant de l'Expansion industrielle régionale, ma question s'adresse au vice-premier ministre et porte sur la Société de développement du Cap-Breton. En janvier 1985, elle comptait 4,000 employés mais aujourd'hui ils ne sont plus que 2,800 et le syndicat a été avisé qu'en mars prochain, 479 autres employés perdront leur emploi. En l'absence du premier ministre, je demande au vice-premier ministre s'il trouve cette mesure justifiée vu le taux de chômage d'un niveau sans précédent dont l'Île du Cap-Breton est affligée.

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, comme le député le sait, la mise sur pied du programme Entreprise Atlantique par le gouvernement a entraîné la création de 1,000 nouveaux emplois dans cette région. En fait, d'après ce que j'ai constaté en siégeant à la Chambre, on a fait plus pour cette région en moins de 20 mois que durant toutes les années que j'ai passées ici.

ON DEMANDE AU GOUVERNEMENT D'INTERVENIR

M. Dave Dingwall (Cape Breton—Richmond-Est): Monsieur le Président, la situation est si grave qu'on pourrait en

conclure que le vice-premier ministre cherche délibérément à induire la Chambre en erreur ou . . .

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait bien qu'il doit retirer ces paroles et poser seulement sa question.

M. Dingwall: Monsieur le Président, je retire ces paroles, mais je rappelle au vice-premier ministre que les faits ne prouvent pas . . .

M. le Président: À l'ordre, s'il vous plaît. Le député sait qu'il doit seulement poser une question.

M. Dingwall: Le vice-premier ministre donnera-t-il une directive à la Société de développement du Cap-Breton, en vertu de l'article 99 de la Loi sur l'administration financière, pour que ces ouvriers ne soient pas congédiés en mars prochain, étant donné que la politique gouvernementale a fait augmenter le taux de chômage de 15 p. 100 en 1984 à 26.8 p. 100 actuellement?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le taux de chômage, particulièrement dans la région de l'Atlantique et précisément dans ce secteur, a atteint un niveau qui nous désole et que nous nous efforçons tous d'améliorer. À notre avis, le bilan des améliorations que nous avons apportées à la région de l'Atlantique est bien meilleur que celui dont pouvait se vanter le gouvernement que le député appuyait lorsqu'il était au pouvoir. Nous allons continuer à apporter des améliorations et à créer des emplois en vue d'assurer l'avenir des habitants de la Nouvelle-Écosse et particulièrement de cette région.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'IMPOSITION D'UN DROIT SUR LES LIVRES IMPORTÉS—ON DEMANDE L'ABOLITION

Mme Lynn McDonald (Broadview—Greenwood): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances, qui n'ignore pas que de nombreux Canadiens, parmi lesquels se trouvent des amateurs de lecture et non pas seulement des libraires, sont fort mécontents de la décision du gouvernement d'imposer des droits sur les livres et les périodiques. Après mûre réflexion, le ministre acceptera-t-il d'abolir ce droit que les Canadiens commencent à qualifier d'impôt sur la lecture?

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, je vais répéter ce que j'ai dit lundi après-midi. Ce n'est pas de gaieté de coeur que j'ai annoncé les mesures que le gouvernement prenait afin de riposter à l'imposition de droits sur le bardeau de la part des États-Unis. J'ai insisté sur la nécessité de cette intervention, car il fallait montrer aux Américains que nous n'étions pas d'accord sur ce qu'ils avaient fait. Il était très important de réagir, pour éviter que l'histoire ne se répète.